## La vérification et le libre survol des territoires

Dans le grand domaine du désarmement et de la limitation des armements, il y a également lieu de noter que le Canada est devenu un expert dans un secteur en particulier, à savoir les techniques de vérification. Un programme technique d'ordre secondaire mené tranquillement par le ministère des Affaires extérieures depuis 1983 a soudainement pris une importance capitale à l'échelle internationale, avec la recrudescence de négociations sérieuses sur la limitation des armements. Désormais, d'autres gouvernements vont consacrer rapidement des ressources à ce domaine, souvent en s'inspirant des résultats canadiens, de sorte que l'expertise exceptionnelle acquise par Ottawa à cet égard ne demeurera pas longtemps sans rivale; malgré tout, les compétences canadiennes resteront un atout précieux et crédible.

À la faveur de ses travaux sur la vérification, le Canada en est par ailleurs venu à jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration et le raffinement du concept de libre survol des territoires qui doit faire l'objet d'une importante conférence internationale à Ottawa, en février 1990. Des éclaircissements profonds s'imposent encore quant à l'objectif de l'entreprise; vu l'existence de la technologie moderne des satellites, le régime d'ouverture des espaces aériens doit devenir plus une mesure politique de renforcement de la confiance qu'un système de surveillance militaire, mais même dans ce dernier rôle, il pourrait, de l'avis des experts canadiens de la vérification, constituer un instrument fort utile.

Le secrétaire Baker a proposé de profiter de la réunion à Ottawa des ministres des Affaires étrangères de tous les pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie pour accélérer les progrès sur le plan politique et sur celui de la limitation des armements; voilà qui devrait grandement accroître l'intérêt et l'importance de la réunion et favoriser la conclusion d'une entente sur le libre survol des territoires!

## Les armes excédentaires : où se retrouveront-elles ?

Les progrès accomplis par l'Est et l'Ouest aux chapitres du désarmement et de la limitation des armements risquent d'avoir une conséquence non intentionnelle, à savoir que les armes et les équipements militaires désormais inutiles pourraient bien, s'ils ne sont pas détruits, être vendus ou transférés à des armées et à des groupes armés ailleurs dans le monde. De même, à moins que les usines d'armements des pays des deux blocs soient démantelées ou carrément réduites en vertu de nouveaux accords, leurs dirigeants seront plus